



## Le problème de la fluoration de l'eau au Québec

Par [David Veilleux](#)

Mondialisation.ca, 21 février 2010

[Les 7 du Québec](#) 21 février 2010

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Environnement](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

*Cette semaine, j'ai décidé de laisser la plume à David Veilleux et les différentes organisations et groupes d'action qui font un excellent travail d'information envers le public, concernant les dangers et l'inutilité de la fluoration de l'eau et de la présence du fluor industriel partout dans la chaîne alimentaire ainsi que dans l'environnement. Vous y trouverez une mine d'information de haute qualité et de sources à explorer.*

*Le fluorure est cancérigène, mutagène et génotoxique. Le mythe des bienfaits de la fluoration de l'eau et des soins dentaires s'effondre littéralement grâce à l'apport incontournable d'un nombre grandissant de scientifiques et d'experts en la matière.*

François Marginean

<http://les7duquebec.wordpress.com/2010/02/16/le-probleme-de-la-fluoration-de-l-e2%80%99eau-au-quebec/>

Même si la fluoration de l'eau soulève des questions éthiques, notamment celles du principe de précaution et du libre choix, et même si elle contrevient à la Charte des droits et libertés, la Direction de santé publique (DSP) fait actuellement pression sur les villes du Québec pour fluorer au moins 50% de la province d'ici cinq ans. Ces pressions sont faites en dépit des protestations de nombreux citoyens informés ou tout simplement inquiets qui défendent le droit à une eau saine pour tous.

Actuellement, le gouvernement du Québec n'impose pas la fluoration aux municipalités, mais la DSP s'efforce de convaincre les élus d'adopter la fluoration, tout en s'engageant à défrayer les coûts rattachés. Toutefois, la DSP évite soigneusement d'engager un débat public sur la question et reste intentionnellement muette sur les effets potentiellement néfastes du fluor. Sans débat, leur démarche manque de transparence. Et lorsqu'une ville commence à fluorer l'eau, les citoyens se trouvent devant un fait accompli.

À l'issue d'un long débat, Québec a mis fin à la fluoration de l'eau en avril 2008. Depuis, la proportion de Québécois buvant de l'eau fluorée est passée de 6% à seulement 3%. Au début de 2009, Longueuil a dit non à la fluoration et des citoyens ont commencé à poser des questions à Beaupré, Gatineau, Ste-Marie de Beauce et Lévis. Trois-Rivières venait alors tout juste de cesser de fluorer, en attendant de remplacer son système de fluoration rendu désuet. Le temps est venu pour les trifluviens de remettre en question cette mesure insensée et controversée. Depuis, Richmond a déjà entamé la fluoration de son eau. Et voilà que le Maire de Saguenay vient d'annoncer subitement que sa ville serait fluorée, peu importe les objections des citoyens, et ce pour la simple et bonne raison que le gouvernement paie la totalité des frais encourus. Le débat est toujours en cours, malgré l'entêtement du Maire qui semble résolu à suivre la recommandation de la DSP dans ce

dossier.

À travers le monde, il n'y a aucun consensus sur la fluoration. Montréal, Vancouver et 98% de l'Europe ont rejeté la fluoration et contrairement à ce qu'affirme la direction de la santé publique (DSP), l'Allemagne et Suède l'ont interdit !

L'efficacité de la fluoration à prévenir la carie, tout comme la science sur laquelle elle se base, sont douteuses, car les données de l'OMS montrent que la carie a diminué pareillement dans l'ensemble des pays industrialisés, fluorés ou non. Au Canada, une étude de l'Association dentaire canadienne montre que la Colombie-britannique, la province la moins fluorée, affiche le plus faible taux de carie au pays. (Gray 1987, Fluoridation: Time for a New Base Line? Journal of the Canadian Dental Association. 10: 763-765.) De son côté, la DSP affirme que la fluoration réduit la carie de jusqu'à 60%. L'OMS dit 15%, le CDC dit 18% et le rapport ontarien Locker (1999) dit 0%. Qui a raison ?

La fluoration est également associée à une longue liste de problèmes de santé. Le rapport du Conseil national de recherche (NRC, 2006), l'autorité scientifique suprême aux États-Unis, établit la liste de divers troubles de santé causés par la fluoration: augmentation du taux de fracture des os, de dommages aux dents et aux articulations (arthrite). Le NRC indique également que l'eau fluorée est possiblement liée à des troubles neurologiques (QI réduit chez les enfants, démence, syndrome de Down, maladie d'Alzheimer), du système endocrinien (glandes thyroïde et pituitaire), du système immunitaire (moelle des os, où sont produites les cellules immunitaires), du système digestif, de l'appareil génital, des organes internes (foie et reins), et qu'elle pourrait exacerber les effets combinés de l'aluminium et du fluorure, de même que le diabète et le cancer.

D'autre part, selon l'expert de la DSP, le Dr Lévy, les risques pour la santé « concernent plutôt les très jeunes enfants de trois ans et moins, qui peuvent développer de la fluorose. Ce sont des taches blanches qui apparaissent sur les dents, par exemple lorsque ces enfants avalent du dentifrice » Or, le ministre Couillard affirme qu'« il n'est pas exact de dire qu'il existe des risques associés ». Qui a raison?

La Loi canadienne sur la protection de l'environnement classe le fluorure comme produit chimique « persistant », « biocumulatif » (qui s'accumule dans l'organisme) et « toxique ». Environnement Canada le classe comme « déchet dangereux » et Transport Canada, en tant que « marchandise dangereuse » ! C'est pourquoi, avant même de débattre des pour et des contre de cette mesure, il importe de souligner que fluorer l'eau implique de forcer les gens à ingérer une substance toxique sans leur consentement éclairé. C'est un précédent inquiétant qui nie les droits humains fondamentaux, notamment le libre choix d'être médicamenté ou non.

C'est dans cette optique que des citoyen-ne-s, des experts, ainsi que des groupes sociaux et environnementaux ont formé en 2006 Le Front commun pour une eau saine (FCES) afin de prévenir et bannir la fluoration de l'eau potable au Québec. Une telle démarche s'inscrit au coeur d'un effort collectif visant à obtenir une eau de consommation saine pour tous.

*Auteur: David Veilleux*

Pour en savoir plus, veuillez svp consulter le site web d'information Action Fluor Québec, associé au FCES: [www.qvq.ca/afq](http://www.qvq.ca/afq)

Contact :

- Action Fluor Québec : info@qvq.ca
- Monsieur Gilles Parent, expert du FCES : (514) 747-2259
- Les AmiEs de la Terre de Québec : (418) 524-2744, info@atquebec.org
  
- Coalition Eau Secours! : Martine Ouellet, [courriel](#)

Trousse d'information sur la fluoration de l'eau, en dix points

(disponible sur Action Fluor Québec: [www.qvq.ca/afq](http://www.qvq.ca/afq))

1. La fluoration en un clin d'oeil – Cliquez sur les liens suivants:

Téléchargez le dépliant (PDF): [Fluoration – Qui contrôle le robinet ?](#) et

[10 faits sur le fluorure](#) et [Guide de survie à la fluoration](#)

2. Vidéo – Entrevue avec le Dr Sérodes, Professeur de Génie des eaux à l'Université Laval:  
[Cliquez ici.](#)

3. Le problème de la fluoration de l'eau au Québec. La DSP désire fluorer 50% de la province d'ici 5 ans! Téléchargez la trousse d'info:

Cliquez sur les liens suivants: [Lettre Intro](#) [Table des matières](#) [Cahier A](#) [Cahier B](#) [Cahier C](#) [Rapport-NRC](#) [Lettre-DrMorin](#) [Annexe-I](#) [Annexe-II](#) [Annexe-III](#) [Annexe-IV](#) [Annexe-V](#) [Annexe-VI](#) [Reponse-Dr-Morin](#)

4. Audio – Capsule avec G. Parent, expert en fluoration de l'eau. (Radio terre, CKIA 88,3 FM):  
– Téléchargez le fichier MP3: [Cliquez ici.](#)

5. Audio – Entrevues avec G. Parent

– Vous êtes invités à découvrir cette série inédite de trois émissions à propos des fluorures avec Gilles Parent, le spécialiste au Québec à ce sujet:

1- [L'Autre Monde 27 mars 2008](#): *La Fluoration de l'eau, une erreur scientifique*

2- [L'Autre Monde 29 mai 2008](#): *Les fluorures sont des substances génotoxiques, mutagènes et cancérigènes*

3- [L'Autre Monde 17 septembre 2009](#): *La fin du mythe de la fluoration*

• *Power Point* – Visionnez la présentation préparée par M. Gilles Parent, expert du Front commun pour une eau saine:

[Partie 1](#), [Partie 2](#), [Partie 3](#), [Partie 4](#)

6. Vidéo – Entrevue avec le Dr. P.-J. Morin, expert de réputation internationale en matière de

fluoration de l'eau. 22 mars 07, Journée mondiale de l'eau. Vidéo diffusé sur TVA: [Cliquez ici](#).

7. Vidéo – Entrevue avec le Dr Morin (2007), ancien directeur de la recherche scientifique à l'Hôpital Laval de Québec, sur le réseau TVA. (10 minutes) [Cliquez ici](#).

8. Vidéo – Débat à la télévision canadienne sur la fluoration de l'eau avec le Dr Paul Connett (Canal Health Discovery, Canada) (22 minutes) : [Cliquez ici](#).

9. Vidéo – Des images qui valent mille mots

Ce document rare montre clairement l'action toxique du fluorure sur les cellules en laboratoire, et ce, à concentration égale ou inférieure à celle de l'eau fluorée :

Version courte (5 min): [Téléchargez ici](#).

10. Vidéo – Professional perspectives – Voici ce que divers professionnels et experts internationaux ont à dire sur la fluoration de l'eau (en anglais) : [Cliquez ici](#).

La source originale de cet article est [Les 7 du Québec](#)

Copyright © [David Veilleux](#), [Les 7 du Québec](#), 2010

---

Articles Par : [David Veilleux](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)